

64^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique

CANADA

Déclaration nationale (version complète)

Monsieur le Président,

C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre la parole en cette 64^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Nous sommes réunis à un moment très important. En effet, cette année marque le 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires – un traité qui est la pierre d'assise de l'engagement du Canada envers la non-prolifération et les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire. L'Agence continue de jouer un rôle essentiel pour veiller au respect des normes qui sous-tendent le Traité, et nous l'appuyons pleinement à cet égard.

Nous nous réunissons également à un moment sans précédent. Alors que le monde est aux prises avec une pandémie mondiale, l'importance cruciale de la technologie nucléaire nous est rappelée. Tout au long de la pandémie, l'énergie nucléaire a alimenté les infrastructures essentielles dans nos pays, fournissant de l'électricité à nos communautés et produisant les radio-isotopes nécessaires à la stérilisation des équipements médicaux. Ici, au Canada, le secteur nucléaire a été indispensable à notre réponse à la pandémie de COVID-19, en faisant des dons importants d'équipements de protection individuelle et en aidant les fabricants à réoutiller leurs installations pour répondre aux besoins d'équipements en cas de pandémie. Ces contributions impressionnantes et importantes nous ont rappelé que le secteur nucléaire est un atout stratégique qui offre une vaste gamme d'avantages.

Les instances internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique ont joué un rôle central dans le soutien de la réponse à la pandémie, en permettant la réalisation de travaux collaboratifs et en favorisant la recherche de solutions innovantes aux défis mondiaux. Le Canada reconnaît et salue le rôle essentiel que joue l'Agence pour soutenir la réponse à la pandémie, notamment en aidant les États membres à utiliser la technologie liée à la réaction en chaîne par polymérase avec transcription inverse en temps réel (RRT-PCR). À cet effet, le Canada a fourni 5 millions de dollars pour l'achat d'équipements essentiels en vue d'aider les États membres à renforcer plus rapidement leurs capacités de dépistage de la COVID-19.

À présent, alors que le monde fait ses premiers pas vers une reprise post-COVID, le Canada positionne les changements climatiques, l'énergie propre et la croissance durable au cœur de ses plans visant à atteindre le niveau de zéro émission nette d'ici 2050.

En qualité de source d'électricité non polluante, éprouvée et fiable, l'énergie nucléaire est au cœur de cet objectif. Nous savons qu'il n'y a pas de voie crédible pour atteindre cet objectif sans l'énergie nucléaire. À cette fin, le Canada reconnaît l'importance de l'éventail complet des technologies nucléaires qui sont à sa disposition. On parle ici bien entendu des grandes centrales nucléaires existantes, mais aussi d'innovations qui jouent un rôle de plus en plus important, comme les petits réacteurs modulaires. C'est pourquoi les Canadiens investissent 26 milliards de dollars pour prolonger la

durée de vie du parc d'énergie nucléaire au Canada et pourquoi nous publierons notre Plan d'action pour les petits réacteurs modulaires plus tard cette année afin de tenir notre engagement à l'égard de cette technologie révolutionnaire. Cette nouvelle vague d'innovation nucléaire pourrait également favoriser l'émergence de nouvelles applications intéressantes pour compléter d'autres sources d'énergie propre, notamment l'hydrogène et l'intégration du nucléaire renouvelable.

Monsieur le Président,

Nous savons que l'utilisation des technologies nucléaires s'accompagne d'importantes obligations en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération nucléaires.

Aujourd'hui, tout autant qu'en 1970 lors de la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il est primordial que l'Agence internationale de l'énergie atomique et les États membres continuent à assurer la mise en œuvre complète et robuste des garanties nucléaires, qui est essentielle pour instaurer la confiance dans la nature exclusivement pacifique des activités nucléaires. La poursuite des efforts visant à répondre aux préoccupations passées et présentes en matière de prolifération, notamment en Iran, en Syrie et en République populaire démocratique de Corée, est également essentielle pour préserver la paix et la sécurité internationales.

De même, le maintien de la sûreté et de la sécurité nucléaires sera essentiel pour préserver la confiance dans le secteur nucléaire à mesure que nous progresserons dans les efforts de relance mondiale. À cet égard, le Canada se réjouit que la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), Rumina Velshi, préside le Comité des normes de sûreté (CSS). Sous sa direction, le Comité analysera et communiquera les réponses à la pandémie afin de cerner et d'évaluer les implications potentielles pour les normes de sûreté de l'Agence.

Nous saluons également les efforts soutenus réalisés par l'Agence pour aider les États membres à assumer leurs responsabilités en matière de sécurité nucléaire. Sans ces efforts, le maintien des avancées technologiques et la mise en commun des technologies nucléaires seraient impossibles. Le Canada encourage l'Agence à se pencher davantage sur les répercussions des pandémies sur la sécurité nucléaire pour que des acteurs malveillants ne puissent exploiter aucune lacune sur le plan de la sécurité. Nous félicitons le directeur général d'avoir organisé avec succès la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire (ICONS) de 2020, et nous poursuivons sur cette lancée alors que nous nous préparons à la Conférence d'examen de l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPNM/A) de 2021.

En outre, je tiens à souligner que le Canada demeure un fervent partisan du programme de coopération technique et qu'il croit fermement que le programme est un outil efficace pour faire avancer un pilier important du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous ferons face à de nouveaux défis de taille, mais nous continuerons à nous assurer que l'Agence puisse accomplir son mandat. Nous attendons avec impatience les importantes discussions budgétaires en vue de l'exercice biennal 2022-2023. Il sera primordial de travailler ensemble au fur et à mesure que nous évaluerons nos priorités, les défis liés à la mise en œuvre et les possibles contraintes financières.

Pour conclure, je tiens à souligner l'appui indéfectible du Canada au rôle central que joue l'Agence pour garantir la sûreté, la sécurité et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il est plus essentiel que jamais de soutenir l'Agence compte tenu du rôle grandissant que jouent les technologies nucléaires, non seulement pour répondre à la demande mondiale croissante en énergie, mais aussi pour relever des défis mondiaux de plus en plus complexes, notamment les changements climatiques.

Merci.